



SERVICES DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONDITIONS GENERALES

INTRODUCTION

L'utilisation et l'accès par le Client aux services de formation professionnelle insightsoftware (la « Formation ») sont soumis aux présentes conditions générales, telles que modifiées occasionnellement à la seule discrétion de insightsoftware. Le Client est invité à consulter régulièrement ces conditions générales supplémentaires pour faire en sorte que le Client ait connaissance de toutes les conditions régissant l'utilisation de la formation par le Client. La poursuite de l'utilisation par le client et/ou son accès à la Formation à la suite de toute modification aux présentes conditions générales constituera une acceptation par le Client desdites conditions générales modifiées.

Le Client est responsable de l'ensemble du matériel et des logiciels requis pour accéder à la bibliothèque d'eFormation, y compris en établissant et en gérant la connectivité au réseau du Client et à une bande passante suffisante (d'au moins 64 kbits/s) entre les locaux du Client et Internet. Le Client est responsable des actions de tous les utilisateurs qui accèdent à la bibliothèque d'eFormation, directement ou indirectement via le Client. En cas d'infraction au présent Contrat de la part de tout utilisateur, le Client sera pleinement responsable de ladite infraction.

L'accès à la bibliothèque d'eFormation est fourni sur la base des conditions d'abonnement annuelles pour le nombre d'Utilisateurs et du contenu d'eFormation conformément au Formulaire de commande approprié. L'accès du Client à la Bibliothèque d'eFormation ne devra pas dépasser le nombre d'abonnements d'utilisateurs qu'il a souscrits, tel qu'indiqué dans le Document d'achat. Les abonnements d'utilisateurs seront fournis aux utilisateurs désignés et ne seront pas partagés ni utilisés par plus d'un utilisateur, mais le Client pourra réattribuer les abonnements d'utilisateurs.

Le Client et ses utilisateurs (a) utiliseront la Bibliothèque d'eFormation uniquement à des fins légales ; (b) respecteront les procédures que insightsoftware pourra occasionnellement prescrire pour la Bibliothèque d'eFormation ; (c) ne mettront pas la Bibliothèque d'eFormation à la disposition de quiconque autre que les utilisateurs ; (d) ne copieront pas, n'encadreront pas et ne reproduiront pas toute partie de la Bibliothèque d'eFormation, excepté aux propres fins professionnelles internes du Client ; ou (e) n'accéderont pas à la Bibliothèque d'eFormation pour copier ses fonctionnalités, ses fonctions ou ses graphiques. Le Client accepte d'être pleinement responsable de toute violation des conditions générales de la Bibliothèque d'eFormation causée par des actes ou des omissions de ses utilisateurs.

Le Client accepte que insightsoftware pourra occasionnellement, pendant la durée du Contrat, être tenu de réduire ou d'interrompre temporairement l'accès à la Bibliothèque d'eFormation pour procéder à des opérations de maintenance.

insightsoftware et ses licenciés restent responsables de tous les autres droits concernant la Bibliothèque d'eFormation. Excepté comme expressément exposé dans les présentes, rien dans le présent Contrat n'accorde au Client tout droit, titre, licence ou intérêt dans ou lié à la Bibliothèque d'eFormation, et insightsoftware et ses licenciés se réservent tous les droits, titres et intérêts dans et sur la Bibliothèque d'eFormation et ses informations confidentielles, y compris tous les droits de propriété intellectuelle connexes.

POLITIQUE DE REPROGRAMMATION

Dans la mesure où insightsoftware réserve les dates et heures programmées pour votre usage personnel, nous empêchant ainsi de programmer ces heures pour d'autres clients à cette (ces) date(s), les frais de reprogrammation suivants s'appliqueront.

Avis de reprogrammation (en <u>jours ouvrés</u> avant la date de début de la formation)	Frais (% du coût total de la formation)
Plus de 15 jours	0 %
15 - 10 jours	25 %
9 – 5 jours	50 %

Moins de 5 jours ou non présentation	100 %
--------------------------------------	-------

- Les formations ne peuvent pas faire l'objet d'une annulation ou d'un remboursement.
- Les Clients disposent de six (6) mois pour terminer leur formation à compter de la date d'entrée en vigueur du Document d'achat. Si la formation n'est pas achevée à cette date, elle expirera.
- Les substitutions sont autorisées si une notification est reçue dans les 48 heures précédant l'heure de début de la formation pour pouvoir accorder un accès aux stagiaires.
- Comme pour tout service sur site, le client devra nous rembourser les éventuels frais de déplacement encourus en raison de la reprogrammation.

FRAIS DES SERVICES PROFESSIONNELS

Toutes les formations sont facturées à l'avance, selon un montant forfaitaire.

Les frais de services professionnels estimatifs ne comprennent pas les frais de déplacement encourus ni les frais de séjour tels que les billets d'avion, le kilométrage, l'hébergement à l'hôtel et les indemnités journalières qui seront facturés séparément au Client.

POLITIQUE DE RESOLUTION DES PLAINTES

Si vous avez des inquiétudes ou des plaintes concernant la session de formation, n'hésitez pas à nous en faire part dans les formulaires d'enquête sur la formation, qui seront fournis à la fin de la session de formation. Si vous souhaitez faire remonter une plainte, veuillez contacter : learning@insightsoftware.com

ACCREDITATION

insightsoftware est enregistré auprès de la National Association of State Boards of Accountancy (NASBA) en tant que promoteur de la formation professionnelle continue (abrégée « CPE » en anglais) dans le Registre national des promoteurs de CPE. Les bureaux de comptabilité d'État disposent de l'autorité finale sur l'acceptation des formations individuelles pour les crédits de CPE. Les formations qui affichent des crédits de CPE dans la page de leurs cours octroieront des crédits de CPE. Les plaintes concernant des promoteurs enregistrés seront soumises au National Registry of CPE Sponsors (Bureau national des promoteurs de CPE) via son site Web : www.nasbaregistry.org



METHODES DE DISPENSE

Il existe deux méthodes de dispense pour de nombreuses formations :

En présentiel dans une salle de cours - Un formateur dirige un cours en utilisant des méthodes telles que la conférence, la démonstration et la démonstration guidée. Les stagiaires réalisent des tâches sur une application en direct dans un cadre de salle de cours.

Sur Internet en groupe – En salle de cours sous la direction d'un formateur - Un formateur dirige un cours virtuel en utilisant les mêmes méthodes que dans le cadre d'une salle de cours en groupe, si ce n'est que les stagiaires sont à distance. Les stagiaires réalisent des tâches sur l'application en direct à distance. La principale différence tient au fait que les stagiaires se connectent à la salle de cours virtuelle via un navigateur Internet.

IL EST INTERDIT D'ENREGISTRER LES FORMATIONS

Pour protéger notre propriété intellectuelle, l'enregistrement des cours est interdit.